

Composé de 25 agents, le service de propreté de la ville d'Épernay est divisé en plusieurs activités pour être efficace : lavage, balayage mécanique, balayage manuel, collecte des corbeilles à papiers, déjections canines.

Les 25 agents travaillent du lundi au vendredi, de 5h à 12h. Des permanences sont également tenues les week-ends, notamment pour le nettoyage des différents marchés, le samedi (Halle Saint-Thibault et rue de la Poste) et le dimanche (place Auban-Moët).

Épernay, c'est :

- 100 km de chaussée, (65 km de chaussée municipale + 25 km de chaussée départementale + chemins et places)
- 200 km de caniveaux
- 35 000 m² de pavés de rues et auto-bloquants à laver
- 20 000 m² de parking souterrain à laver
- 9 aires de jeux à entretenir (les autres sont gérées par le service Espaces verts)
- 17 cours d'école à entretenir (dont la Maison des Parents et de l'Enfant)
- 2 toilettes publiques à nettoyer (les autres sont gérées par la société Decaux)
- 500 corbeilles à papiers à vider, dont 120 en centre-ville tous les jours

Lavage :

Tous les jours, des agents lavent les trottoirs et les chaussées avec une arroseuse et nettoient les déjections canines. Cette machine sert au nettoyage des W.C. publics qui sont nettoyés tous les jours pour ceux du Centre Ville et tous les 2 jours pour les autres.

L'entretien des rues piétonnes est assuré par un nettoyeur à haute pression utilisé également pour le mobilier urbain et les escaliers d'accès au parking souterrain.

Une auto-laveuse a pour mission l'entretien des emplacements et allées du parking des Arcades et du marché couvert (lavé 2 fois par semaine).

Balayage mécanique :

Les caniveaux des grands axes de la ville sont nettoyés une fois par semaine.

Un balayage mécanique est effectué entre les véhicules en stationnement et les rues piétonnes.

Balayage manuel :

Deux agents effectuent le balayage des caniveaux et le ramassage des papiers par mini-benne près des stationnements.

À l'aide de 2 aspirateurs urbains, les agents aspirent en boucle les déchets sans aucun rejet de poussière.

Lire aussi:

[Jusqu'à 450 € d'amende pour l'abandon de détritrus sur la voie publique](#) ^[1]

Documents:

 [Plan crotinettes](#) ^[2]

Collecte corbeilles à papier :

Les corbeilles à papiers sont collectées et nettoyées de 5 h à 12 h du lundi au vendredi. Le centre-ville est collecté tous les jours et les autres secteurs 2 fois par semaine.

Un lavage régulier des corbeilles est effectué avec une benne compactrice.

Déjections canines :

53 distributeurs de sacs biodégradables pour déjections canines sont installés dans la ville. 365 000 sacs ont été distribués en 2016.

La Ville a fixé un système d'amendes susceptibles d'être délivrées à l'encontre des propriétaires récalcitrants (68 euros d'amende en cas de non-ramassage).

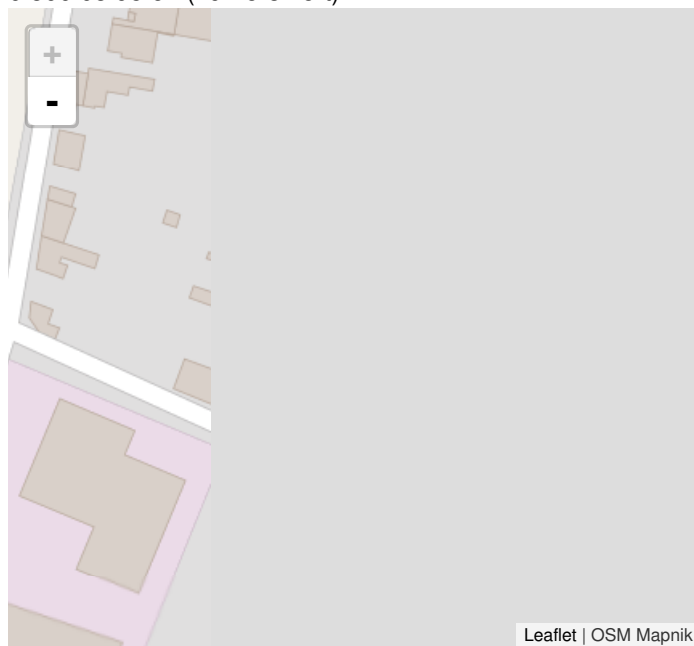
Et aussi...

Le service s'occupe également du nettoyage des cours d'écoles et des fontaines, du sablage, nettoyage et ramassage des feuilles avec évacuation de détritits à la déchèterie...

Par ailleurs, il intervient pour des opérations de nettoyage lors des différentes manifestations (fêtes foraines, cirques, brocantes, braderies, cérémonies, concours de pétanque...).

D'autres tâches sont quant à elles confiées à des entreprises, telles que l'enlèvement des graffitis, le désherbage de la voirie (4 interventions dans l'année) ou encore le curage du Cubry (chaque année, une intervention d'un mois est réalisée pour le nettoyage des berges et le curage du lit du Cubry).

14, rue des Forges
51200
Epernay
0 800 08 95 67 (numéro vert)



Source URL: <https://www.epernay.fr/equipement-service-municipal/le-service-proprete>

Liens

[1] <https://www.epernay.fr/article/jusqua-450-eu-damende-pour-labandon-de-detritus-sur-la-voie-publique>

[2] https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/document/equipement/plancrotinette_2017.pdf